

**LES SERVICES BANCAIRES
AUX PROFESSIONNELS
ET ASSOCIATIONS**

Conditions et tarifs des opérations et services bancaires
AU 1^{er} JANVIER 2012



CAISSE D'ÉPARGNE
LANGUEDOC - ROUSSILLON

LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.

Ce document est un extrait de nos conditions générales.
Il vous indique le prix des principaux services proposés à la clientèle des Professionnels et Associations.

Les tarifs mentionnés concernent les opérations les plus courantes.

Votre agence Caisse d'Epargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire et vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

Les prix indiqués dans cette brochure sont Hors Taxe.
Les prestations soumises à TVA sont précédées du sigle ★.
Les conditions générales de produits et services liés à la gestion d'un compte courant sont disponibles sur simple demande au guichet.

SOMMAIRE

1 LES FORFAITS RÉMUNÉRÉS ET LEURS COMPOSANTES

Forfait Libre Convergence Ecureuil	
Artisans – Commerçants	6
Forfait Labelis Professions Libérales	6
Forfait Auto-Entrepreneur	7
Forfait Associatis Essentiel	7

2 TENUE DE COMPTE ET SERVICES

Tenue de compte et Services	8
-----------------------------	---

3 LES OPÉRATIONS BANCAIRES

Les opérations en espèces	10
Les chèques	10
Les virements	10
Les prélèvements	11
Les effets	11
Les dates de valeur au crédit	12
Les dates de valeur au débit	13

4 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Les chèques, cartes et prélèvements	14
Commission d'intervention	14
Rejet de chèque	15
Rejet de prélèvement	15
Les effets	15
Divers	15

5 BANQUE À DISTANCE ET ÉCHANGES DE DONNÉES

Direct Ecureuil PRO	16
DATALIS	17
CERTICEO	17

6 MONÉTIQUE

Retraits / Paiements	18
Équipement monétique	20

7 CRÉDIT COURT TERME

Autorisation de concours Court Terme (découvert, escompte d'effets)	22
Cession de créances Loi Dailly	22

8 LES ASSURANCES ET L'ÉPARGNE SALARIALE

Assurances	23
Épargne salariale	23

9 LES AUTRES SERVICES

Renseignements	24
Affacturation	24
Divers	24

10 LES FRAIS D'ACTES ET DE GARANTIES

Gestion des actes et des garanties	25
Cautions bancaires	26

11 LE CHANGE ET LES OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

Opérations interbancaires	27
Change manuel	28

12 LES OPÉRATIONS SUR L'OR

Les opérations sur l'or	28
-------------------------	----

13 LA GESTION PATRIMONIALE PRIVÉE

Étude patrimoniale partielle	29
Étude patrimoniale globale	29
Gestion sous mandat (en OPCVM, en direct)	29
Assurance vie gestion privée	29

14 LES OPÉRATIONS SUR VALEURS MOBILIÈRES

Gestion courante	30
Frais de détention de titres	30
Achat et vente de titres	30
Autres prestations	31

15 VOS RELATIONS AVEC LA CAISSE D'ÉPARGNE

Votre Conseiller Caisse d'Épargne	32
Site Web Caisse d'Épargne	32
Service Relations Clientèle	32
Médiation Régionale	32

AUTRES

Numéros Utiles	33
Lexique	33

1 LES FORFAITS RÉMUNÉRÉS ET LEURS COMPOSANTES

■ FORFAIT LIBRE CONVERGENCE ECUREUIL

Artisans - Commerçants (offre groupée de prestations)⁽¹⁾

- Relevé de compte mensuel
- Envoi du chéquier (courrier simple)
- Exonération des frais de tenue de compte
- Assurance Moyens de Paiement Pro Plus
- Direct Ecureuil Pro (abonnement)
- Sécurexpress
- Paiement Sauf Désaccord d'effets de commerce
- Rémunération du compte courant au taux nominal brut annuel de 1% jusqu'à 10 000 € de solde créditeur et 0% au-delà

• **Cotisation Forfait Libre Convergence Ecureuil** **18,50 €/mois**

■ FORFAIT LABELIS

Professions Libérales (offre groupée de prestations)⁽¹⁾

- Relevé de compte mensuel
- Envoi du chéquier (courrier simple)
- Exonération des frais de tenue de compte
- Assurance Moyens de Paiement Pro Plus
- Direct Ecureuil Pro avec Service Bourse (abonnement)
- Rémunération du compte courant au taux nominal brut annuel de 1% jusqu'à 10 000 € de solde créditeur et 0% au-delà

• **Cotisation Forfait Labelis** **14,50 €/mois**

■ FORFAIT AUTO-ENTREPRENEUR (offre groupée de prestations)⁽¹⁾

- Relevé de compte mensuel
- Envoi du chéquier (courrier simple)
- Exonération des frais de tenue de compte
- Assurance Moyens de Paiement Pro Plus
- Direct Ecureuil Pro (abonnement)
- Rémunération du compte courant au taux nominal brut annuel de 0,50% jusqu'à 2 500 € de solde créditeur et 0% au-delà

• **Cotisation Forfait Auto Entrepreneur** **7,00 €/mois**

■ FORFAIT ASSOCIATIS ESSENTIEL (offre groupée de prestations)⁽¹⁾

- Relevé de compte mensuel
- Envoi du chéquier (courrier simple)
- Exonération des frais de tenue de compte
- Assurance Moyens de Paiement Pro Plus
- Assurance Protection Juridique
- Direct Ecureuil Pro avec Service Bourse (abonnement)
- Rémunération du compte courant au taux nominal brut annuel de 0,50% jusqu'à 2 500 € de solde créditeur, 1% au delà de 2 500 € jusqu'à 10 000 € et 0 % au-delà de 10 000 €

• **Cotisation Forfait Associatis Essentiel** **9,35 €/mois**

(1) Certains services inclus dans le forfait peuvent être soumis à la TVA.

(1) Certains services inclus dans le forfait peuvent être soumis à la TVA.

2 TENUE DE COMPTE ET SERVICES

• Ouverture de compte		Gratuit
• Frais de tenue de compte (hors associations)		15,30 €/mois
• Rémunération du compte courant associée aux frais de tenue de compte professionnel		
- taux nominal brut annuel jusqu'à 10 000 € de solde créditeur		0,50%
• Frais de tenue de compte association		3,00 €/mois
• Rémunération du compte courant associée aux frais de tenue de compte association		
- taux nominal brut annuel jusqu'à 2 500 € de solde créditeur		0,50%
• Clôture de compte		Gratuit
• Domilis (service de transfert de virements / prélèvements)		Gratuit
• Remise de chéquier en agence		Gratuit
• Frais d'envoi de chéquier - envoi simple - hors forfait		2,15 €/envoi
• Frais d'envoi de chéquier - envoi en recommandé		8,40 €/envoi
• Enregistrement des procurations		Gratuit
• Relevé de compte courant mensuel		Gratuit
• Autres périodicités		
Quotidien		209,04 €/an
Hebdomadaire		41,52 €/an
Décadaire		34,56 €/an
Quinzaine		21,00 €/an

• Relevé de compte Livret annuel		Gratuit
• Autres périodicités		
Semestriel		2,80 €/an
Trimestriel		5,40 €/an
• Eparfix/Eparplus		9,70 €/an
• Frais d'arrêtés de compte		Gratuit
• Edition d'un historique d'opérations au guichet		Gratuit
• Service Paiement Sauf Désaccord d'effets de commerce		Gratuit
• Commission de mouvement débit calculée sur le montant des mouvements débiteurs enregistrés au cours de la période d'arrêté		0,15%
• Commission de plus fort découvert calculée sur le plus fort découvert en montant de la période d'arrêté		0,15%
• Commission d'immobilisation calculée sur les soldes débiteurs en valeur sur la période si le compte n'a pas eu de position créditrice durant la période d'arrêté		0,15%
• Convention "Service Bancaire de Base" - non rémunérée		Gratuit
Conditions d'accès définies dans le cadre des articles D312-5 et D312-6 du Code Monétaire et Financier		

3 LES OPÉRATIONS BANCAIRES

LES OPÉRATIONS EN ESPÈCES

- Versement / Retrait espèces Gratuit
- Retrait dépannage avec chéquier d'une autre Caisse d'Epargne (opération nécessitant l'appel à la CE domiciliatrice) 6,00 €
- ★ Coffre de nuit ★ 71,07 €/an
- ★ Sécurexpress ★ 57,27 €/an

LES CHÈQUES

- Opposition sur chèque 17,40 €
- Opposition sur série de chèques 24,20 €
- Délivrance d'un chèque de banque 12,00 €

LES VIREMENTS

- Virements vers un compte Caisse d'Epargne
 - Occasionnel au guichet Gratuit
 - Permanent au guichet Gratuit
 - Occasionnel par internet ou minitel Gratuit
 - Permanent par internet ou minitel Gratuit
- Virements vers un autre établissement bancaire ≤ 800 000 €
 - Occasionnel au guichet 3,60 €/virement
 - Permanent au guichet 1,00 €/virement
 - Occasionnel par internet ou minitel 0,72 €/virement
 - Permanent par internet ou minitel 0,72 €/virement
- Virement Spécifique Orienté Trésorerie (VSOT) en agence ou > 800 000 € 8,30 €/virement
- Frais d'interruption, annulation, suspension d'un virement permanent 16,60 €

LES PRÉLÈVEMENTS

- Prélèvement extérieur
frais de mise en place d'une autorisation de paiement (hors EDF-GDF - Trésor Public - Médecins sans Frontières - Filiales du Groupe Caisse Epargne) 8,95 €/demande
- Opposition sur prélèvement automatique Gratuit

LES EFFETS

- Envoi à l'acceptation 18,75 €/effet
- Demande d'avis de sort 18,75 €/effet
- Modification sur effet remis
 - Prorogation 18,75 €/effet
 - Effet réclamé 18,75 €/effet
 - Effet impayé 18,75 €/effet
- Remise effet papier
 - Prise en charge bordereau remise 5,20 €/bordereau
 - Commissions d'endos Gratuit
 - Encaissement support papier (LCR, BOR) 2,90 €/effet
 - Effet représenté 2,90 €/effet
 - Pour les effets < 800 €
majoration de l'effet commission forfaitaire : 3,85 €

3 LES OPÉRATIONS BANCAIRES

3

LES DATES DE VALEUR AU CRÉDIT

• Versement espèces au guichet	J
• Versement espèces au distributeur (sous réserve de comptage)	J
• Encaissement monétique	R*
• Remise de chèque payable en France, en jours ouvrés	
• Date de valeur	J+2
• Délai d'encaissement	immédiat
• Délai d'encaissement sur compte livret	J+10
• Délai d'encaissement sur compte en incident	J+10
• Remise de chèque payable à l'étranger ou libellé en devises, en jours ouvrés	
• Remise de chèque en euros ou devises $\leq 8\ 000\ €$:	
- Date de valeur	J+2 sauf bonne fin
- Délai d'encaissement chèque en euros ou en devises payables dans l'U.E.	J+8
- Délai d'encaissement chèque en euros ou en devises payables hors U.E.	J+14
• Remise de chèque en euros ou devises $> 8\ 000\ €$ (traité en crédit après encaissement des fonds par la CELR)	J (date de réception des fonds) +3
• Virement interbancaire ou interne	J
• Effet encaissé sur la France	E + 4JC (mini R + 10JC)*
• Effet escompté sur la France	R + 1JC*
• Effet tiré sur l'étranger / DOM-TOM	E + 30JC (mini R + 37JC)*

* E = Date d'encaissement, JC = Jour Calendaire, R = Date de Remise

LES DATES DE VALEUR AU DÉBIT

• Retrait espèces au guichet	J
• Retrait espèces au distributeur	J
• Paiement par carte bancaire	
• Débit immédiat	J
• Débit différé	le 4 du mois
• Débit chèques émis	J
• Virement débit	J
• Paiement d'effets domiciliés	E - 1JC*
• Effet domicilié impayé	J

* E = Date d'encaissement, JC = Jour Calendaire, R = Date de Remise

4 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

LES CHÈQUES, CARTES ET PRÉLÈVEMENTS

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision (lettre simple) Gratuit

COMMISSION D'INTERVENTION

- Commission d'intervention : somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)
 - Par opération 9,00 €
 - Dans la limite d'un plafond mensuel de 180,00 €

REJET DE CHÈQUE

- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision comprenant :
 - Les frais de dossier
 - La commission d'intervention
 - Les frais chèque impayé
 - Les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision : envoi par lettre simple ou appel par plate-forme téléphonique (frais postaux en sus en cas d'envoi en recommandé à la demande du client)
 - Les frais de lettre d'injonction au titulaire et au cotitulaire
 - Les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction
 - La déclaration BDF (Banque de France)
 - Les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire
 - Les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire
 - Les frais de blocage de provision pour régularisation
 - Les frais de délivrance du certificat de non-paiement
- Chèque ≤ 50€ 30,00 €
- Chèque > 50 € 50,00 €
- Frais dans la limite d'un plafond journalier 100,00 €

REJET DE PRÉLÈVEMENT

- Frais de rejet de prélèvement pour insuffisance de provision
 - Prélèvement ≤ 20 € le montant du prélèvement dans la limite de 20,00 €
 - Prélèvement > 20 € 20,00 €

LES EFFETS

- Effet momentanément sans provision non rejeté 9,00 €/effet
- Effet domicilié impayé 22,40 €/impayé

DIVERS

- Procédures civiles d'exécution (ATD, SA, OA...) 10 % de la créance Maximum 98 €
- Délivrance d'attestation sur devis

5 BANQUE À DISTANCE ET ÉCHANGES DE DONNÉES

■ Direct Ecureuil PRO

- | | |
|---|-------------|
| • Direct Ecureuil par téléphone ⁽¹⁾ | Gratuit |
| • Direct Ecureuil par internet / minitel ⁽²⁾ | 6,00 €/mois |
| • Direct Ecureuil par internet / minitel avec Service Bourse ⁽²⁾ | 8,10 €/mois |

(1) Appel non surtaxé (hors coût éventuel de votre opérateur téléphonique).
(2) Hors coût de communication de votre fournisseur d'accès.

■ DATALIS : Echange des Données Informatisées

- | | |
|---|---------------|
| • EDI WEB | |
| • Abonnement mensuel E-REMISE avec CERTICEO | 20,00 €/mois |
| • Abonnement mensuel E-REMISE avec validation par fax | 25,00 €/mois |
| • Autres protocoles | |
| • Abonnement mensuel EBICS T avec CERTICEO (signature électronique disjointe) | 50,00 €/mois |
| • Abonnement mensuel EBICS T avec validation par fax | 60,00 €/mois |
| • Abonnement mensuel EBICS TS / ETEBAC 5 (signature électronique jointe) | 45,00 €/mois |
| • Services disponibles (facturation à la ligne) | |
| • Remise de virement | 0,30 € |
| • Remise de prélèvement | 0,30 € |
| • Remise d'effet | 0,45 € |
| • Remise de virement (VSOT) | 7,15 € |
| • Remise de virement à l'étranger | 39,00 € |
| • Relevés de compte | Gratuit |
| • Rejet de virement | Gratuit |
| • Rejet de prélèvement et TIP | 5,15 € |
| • Avis de domiciliation | Gratuit |
| • DATALIS Comptable | |
| • Abonnement | 15,00 €/mois |
| • Transmission de relevé de compte | 1,00 €/relevé |

■ **CERTICEO** (hors abonnement EDI) forfait pour 3 ans 180,00 €

6 MONÉTIQUE

RETRAITS / PAIEMENTS

• Paiement par carte	Gratuit
• Carte Bleue Visa Business	
• Débit immédiat	37,50 €/an
• Débit différé	45,00 €/an
• Carte Bleue Visa Gold Business	
• Débit immédiat	127,00 €/an
• Débit différé	127,00 €/an
• Carte Associatis (carte de retrait associations)	19,60 €/an
• Carte de paiement Visa Electron Associations	37,80 €/an
• Carte Sensea Pro	37,50 €/an
• e-Carte Bleue	12,00 €/an
• Remplacement de la carte avant échéance suite à détérioration, perte ou vol	12,00 €/carte
• Autorisation de paiement carte au-delà du plafond mensuel	8,70 €/opération
• Mise en place d'un plafond exceptionnel (achat/retrait GAB DAB*)	11,00 €/demande
• Réédition code confidentiel	10,70 €

• Opposition sur carte (suite à perte, vol ou usage frauduleux par un tiers)	17,20 €
• Mise en opposition pour utilisation abusive d'une carte	
• sans inscription à la BDF	21,25 €/opération
• avec inscription à la BDF	42,50 €/opération
• Retrait par carte à un DAB* Caisse d'Epargne	Gratuit
• Retrait par carte à un DAB* autres banques zone Euro	
• jusqu'à 3 retraits par mois	Gratuit
• à partir du 4 ^{ème} retrait par mois	1,00 €/retrait
• Retrait par carte à un DAB* hors zone Euro	
• Commission de service (partie proportionnelle)	2,80%
• Commission de service (partie fixe)	3,20 € /opération
• Retrait par carte aux guichets agence hors zone Euro	
• Commission de service (partie proportionnelle)	2,80%
• Commission de service (partie fixe)	6,25 €/opération
• Paiement par carte en zone Euro	Gratuit
• Paiement par carte hors zone Euro	
• Commission de service (partie proportionnelle)	2,80%
• Commission de service (partie fixe)	6,25 €/opération

* DAB : Distributeur Automatique de Billets - GAB : Guichet Automatique de Banque

* DAB : Distributeur Automatique de Billets - GAB : Guichet Automatique de Banque

6 MONÉTIQUE

L'ÉQUIPEMENT MONÉTIQUE

★ Monétique Santé**

- Solutions de paiement destinées aux professionnels de santé.
Lecture des cartes bancaires et cartes Sesam Vitale
 - Location à partir de ★ 19,00 €/mois
 - Frais de dossier à partir de ★ 38,00 €
- Télétransmission des feuilles de soins électroniques et gestion des flux bancaires Nous consulter

★ Terminal de Paiement Electronique (TPE)

- Solutions de paiement TPE filaire, TPE portable, TPE ADSL, TPE GPRS
 - Location à partir de ★ 9,00 €/mois
 - Frais de dossier à partir de ★ 38,00 €
- Location saisonnière Nous consulter
- Frais de résiliation Nous consulter
- Indemnité pour équipement hors d'usage (du fait du locataire) Nous consulter

★ Editeur/Lecteur de chèques

- Location à partir de ★ 15,00 €/mois
- Frais de dossier à partir de ★ 38,00 €/mois

★ Chargement logiciel privatif ou spécifique (American Express, VAD, chèque...)

- Sur équipement maintenu ★ 30,00 €
- Sur équipement non maintenu sous réserve de compatibilité ★ 38,00 €

★ Commissions sur flux monétiques

Nous consulter

★ Retraitement des factures CB

à partir de ★ 38,00 €/traitement

• Relevé Annuel des Frais d'Encaissement Carte (RAFEC)

Gratuit

★ Paiement en N fois

- Droit d'entrée unique ★ 65,00 €
- Mise à disposition du logiciel Paiement en N fois ★ 30,00 €
- Commission pour paiement en 3 fois 3,00%
sur les sommes différées
- Commission pour paiement en 4 fois 3,30%
sur les sommes différées

★ Service de paiement en ligne SP Plus

- SP Plus simple
 - Mise en place ★ 300,00 €
 - Abonnement / mois (hors option et commissions monétiques) ★ 30,00 €
 - Option (VAD, American Express, Cofinoga, Cetelem, Paiement en N fois, Paiement par E-mail,...) Nous consulter
- Je paie en ligne
 - Mise en place ★ 150,00 €
 - Abonnement mensuel (hors options et commissions monétiques) ★ 20,00 €

** Tarification susceptible d'évoluer en cours d'année en fonction des offres constructeur

7 CRÉDIT COURT TERME

AUTORISATION DE CONCOURS COURT TERME (DÉCOUVERT, ESCOMPTE D'EFFETS)

- Frais de mise en place ou frais de renouvellement 0,75%
minimum 100,00 €
- Commission d'engagement 0,50%
Exemple à titre purement informatif de Taux Effectif Global concernant le découvert
 - Montant : 20 000,00 euros
 - Taux d'intérêts : 10,60% (selon données en vigueur au 01/01/2011)
 - Frais de dossier : 100,00 euros→ Sur cette base, le TEG sera de 11,16%
- Commission de confirmation de crédit (sur autorisation) 1,50%
- Dépassement du découvert autorisé * taux majoré *
- Découvert non autorisé * taux majoré *
- Commission de non utilisation du découvert, calculée sur le montant non utilisé du découvert de la période d'arrêté 2,50%
- Effets escomptés, intérêts minimum calculés 8,40 €
- Effets "brûlants/brûlés", intérêts minimum calculés sur 10 jours calendaires 8,40 €

CESSION DE CRÉANCES LOI DAILLY

- Convention cadre Gratuit
- Frais de mise en place ou frais de renouvellement 0,75%
minimum 100,00 €
- Prise en charge du bordereau 10,00 €
- Prise en charge de créance 5,50 €/unité
- Frais de notification 27,60 €
- Incident (relance, prorogation, contre-passation...) 18,30 €

* Le solde débiteur excédant le montant maximum de l'autorisation de découvert ou en l'absence d'une telle autorisation, l'intégralité du solde débiteur du compte porte intérêts au taux du découvert en compte se situant au seuil de l'usure, tel qu'il est communiqué par le journal officiel en son avis trimestriel concernant l'application de l'article D 313-6 du code de la consommation relatif à l'usure.

8 LES ASSURANCES ET L'ÉPARGNE SALARIALE

ASSURANCES

- Assurance Homme-clé selon situation individuelle
- Assurance autorisation Court Terme selon situation individuelle
- Assurance prêt Moyen Terme selon situation individuelle
- ★ Assurance Assistance et Protection Juridique (associations) ★ 8,36 €/mois
- Assurance Mobile (téléphone portable d'un Entrepreneur individuel ou d'un Professionnel Libéral exerçant en nom propre) 30,00 €/an
- Assurance Moyens de Paiement (associations) 20,50 €/an
- Assurance Moyens de Paiement (Pro Plus) 20,50 €/an

EPARGNE SALARIALE

- Plan Epargne Entreprise (PEE) sur devis
- Plan Epargne Retraite Collectif (PERCO) sur devis

9 LES AUTRES SERVICES

RENSEIGNEMENTS

- Renseignements commerciaux 33,10 €
- ★ Renseignements demandés par les commissaires aux comptes ★ 66,89 €
- Edition Echelle d'intérêts 3,10 €
- Frais de recherche simple maximum 29,80 €
- Frais de recherche complexe sur devis

AFFACTURAGE

sur devis

DIVERS

- ★ Location de coffre
 - Petit ★ 50,17 €/an
 - Moyen ★ 75,25 €/an
 - Grand ★ 108,70 €/an

10 LES FRAIS D'ACTES ET DE GARANTIES

GESTION DES ACTES ET DES GARANTIES

- Frais de dossier de prêt 1%
minimum 100,00 €
- Avenants aux contrats de prêt 168,00 €/contrat
- Aménagement ou modification des garanties sur prêt en cours 168,00 €/contrat
- Aménagement ou modification de Crédit Bail Mobilier 168,00 €/contrat
- Frais d'information annuelle des cautions 18,30 €/acte
maximum 183,00 €
- Attestation de prêt 25,40 €
- Simulation de décompte de Remboursement Anticipé 18,50 €
- Mainlevée de garantie 53,10 €
- Nantissement de parts sociales et/ou d'actions SA ou SAS 1 000,00 €
- Nantissement de fonds de commerce 0,50% du montant emprunté
minimum 300,00 €
maximum 1 000,00 €
- Nantissement de matériel 300,00 €
- Nantissement tous produits financiers CELR 61,00 €
- Nantissement produits financiers divers hors réseau 261,50 €
- Gage sur véhicule 283,00 €
- Hypothèque maritime, aéronef, fluviale 300,00 € jusqu'à 500 000 €
au-delà 0,06% du principal
- Duplicata tableau d'amortissement 18,65 €
- Attestation refus de prêt 80% des frais de dossier
- Frais de relance pour échéance impayée 16,75 €
- Frais de délégation assurance 110,90 €

9/10

10 LES FRAIS D'ACTES ET DE GARANTIES

CAUTIONS BANCAIRES

- | | |
|---|-------------------------------|
| • Frais d'établissement de l'acte | 50,00 €/acte |
| • Commission annuelle | de 1% à 3%
minimum 17,00 € |
| • Avenant à la caution bancaire | 50,00 € |
| • Frais de mainlevée | 18,15 € |
| • Dépôt séquestre, établissement de la convention | Gratuit |

11 LE CHANGE ET LES OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

OPÉRATIONS INTERBANCAIRES

- | | |
|--|------------------------------------|
| • Transferts émis vers l'étranger | |
| • Vers l'EEE (Espace Economique Européen) en euros d'un montant ≤ 50 000 € et SEPA* (quel que soit le montant) | 3,60 €/opération |
| • En euros dans l'EEE > 50 000 €, hors EEE (quel que soit le montant), en devise (quel que soit le pays) | 0,15%/opération
minimum 20,00 € |
| • Transferts reçus de l'étranger | |
| • En provenance de l'EEE en euros avec IBAN + BIC et ≤ 50 000 € et SEPA* (quel que soit le montant) | Gratuit |
| • En provenance de l'EEE en euros sans IBAN + BIC et ≤ 50 000 € | 14,80 €/client |
| • En provenance de l'EEE en euros avec ou sans IBAN + BIC et > 50 000 € | 14,80 €/client |
| • Transfert reçu en devises (quel que soit le montant) hors coût de change | 34,00 € |
| • Paiement par chèque ou effet à l'étranger | |
| • Paiement par chèque à l'étranger en euros (+ frais de banque étrangère) | 39,00 € |
| • Paiement par chèque à l'étranger en devises (+ frais de banque étrangère) | 39,00 € |
| • Paiement d'un effet étranger émis en zone Euro (+ frais de banque étrangère) | 39,00 € |
| • Paiement d'un effet étranger émis hors zone Euro (+ frais de banque étrangère) | 39,00 € |
| • Date opération (en jours ouvrés) | |
| • Transfert | J - 1 |
| • Rapatriement | J + 1 |

* Single Euro Payments Area - Espace unique de paiements en euros

11 LE CHANGE ET LES OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

- Encaissement de chèque étranger
 - Chèque libellé en euros et dans la zone Euro 13,80 €/opération
 - Chèque libellé en devises hors zone Euro + commission de change 13,80 €/opération
 - Impayé chèque étranger (+ frais de banque étrangère) 34,00 €/chèque

CHANGE MANUEL

- Achat / Vente billets de banque étrangers (devises)
 - Commission de change 1,20%
 - Minimum de perception 6,40 €
- Achat / Vente de chèques de voyage (euros et devises)
 - Commission de service 1,20%
 - Minimum de perception 6,40 €

12 LES OPÉRATIONS SUR L'OR

- Commission CELR 0,50%/opération minimum 14,10 €
- Frais de courtage 0,50%/ligne minimum 13,80 €
- Frais de transport 8,00 €/ligne

13 LA GESTION PATRIMONIALE PRIVÉE

ETUDE PATRIMONIALE PARTIELLE

- ★ Etude fiscale IRPP
 - Minimum de perception ★ 51,84 €
 - Maximum de perception ★ 129,60 €
- ★ Etude fiscale ISF
 - Minimum de perception ★ 129,60 €
 - Maximum de perception ★ 215,72 €
- ★ Etude successorale
 - Minimum de perception ★ 129,60 €
 - Maximum de perception ★ 215,72 €
- ★ Etude Prévoyance
 - Minimum de perception ★ 51,84 €
 - Maximum de perception ★ 129,60 €

ETUDE PATRIMONIALE GLOBALE

Nous consulter

GESTION SOUS MANDAT (EN OPCVM, EN DIRECT)

Nous consulter

ASSURANCE VIE GESTION PRIVÉE

Nous consulter

14 LES OPÉRATIONS SUR VALEURS MOBILIÈRES

GESTION COURANTE

- Ouverture, clôture, modification de tout compte d'instruments financiers Gratuit

FRAIS DE DÉTENTION DE TITRES

- Compte d'instruments financiers composé exclusivement de valeurs mobilières privatisées exonérées nationalement Gratuit
- ★ Compte d'instruments financiers ouvert sans ligne de valeur ★ 28,09 €
- ★ Compte d'instruments financiers valeurs réseau CE forfait ★ 25,00 €
- ★ Compte d'instruments financiers valeurs hors réseau CE forfait ★ 28,09 €
- ★ Pour les valeurs hors réseau Caisse d'Épargne
 - Commission proportionnelle sur encours ★ 0,25%
 - Avec un minimum de ★ 9,16 €
 - Et commission fixe par ligne ★ 3,34 €

ACHAT ET VENTE DE TITRES

Ordre de bourse "agence" ou "banque par téléphone"

- Bourse française
 - 1,42% du montant de la transaction + taxes minimum 16,80 €
- Bourse étrangère
 - Répercuter des frais des différents intermédiaires Nous consulter
- Ordre de bourse "Internet" Bourse Française 0,52% du montant de la transaction + taxes minimum 8,90 €
- Souscription OPCVM réseau CE Droits d'entrée variables
- Souscription OPCVM autres réseaux (en sus droits d'entrée externes) 34,00 €

AUTRES PRESTATIONS

- Attestation de blocage 11,35 €/valeur bloquée
- Dépôt de titres vifs (par nature de titres déposés) 43,40 €
- Opposition sur compte d'instruments financiers ou valeurs mobilières 47,80 €
- Opposition sur bons 12,00 €/bon maximum 480,00 €
- Evaluation de portefeuille (hors Gestion Patrimoniale Privée) 0,20% de la valeur du portefeuille minimum 58,30 €
- ★ Transfert de compte-titres (ordinaire / PEA)
 - Dans le réseau CE Gratuit
 - Hors réseau CE ★ 8,36 €/ligne minimum ★ 91,97 € maximum ★ 167,22 €
- ★ Gestion de titres de sociétés non cotées ★ 142,14 €/dossier
- Demande de recherche, intervention sur valeur, attestation diverses... Sur devis

15 VOS RELATIONS AVEC LA CAISSE D'ÉPARGNE

■ Votre Conseiller Caisse d'Épargne

Vous souhaitez des renseignements, nous faire part d'une difficulté... contactez votre conseiller Caisse d'Épargne. Pour joindre votre agence, reportez-vous au numéro figurant en haut à gauche de votre relevé de compte.

■ Site Web Caisse d'Épargne : www.caisse-epargne.fr ⁽¹⁾

Pour toute information complémentaire.

■ Service Relations Clientèle

En cas de problème sur le fonctionnement de votre compte, et si aucune solution amiable n'a pu être trouvée avec votre agence, le **Service Relations Clientèle** peut intervenir pour réexaminer votre demande. Pour le contacter :

Par courrier : Caisse d'Épargne LR - Service Relations Clientèle
254, rue Michel Teule – BP7330 – 34184 Montpellier Cedex 04

Par internet : le formulaire de contact est à votre disposition en utilisant le chemin suivant : www.caisse-epargne.fr ⁽¹⁾
– Rubrique Contacts – Votre Caisse d'Épargne

Par téléphone : 09 69 36 27 38 ⁽²⁾

■ Médiation Régionale Caisse d'Épargne

En dernier recours, si aucun accord n'a été trouvé avec le Service Relations Clientèle, vous pouvez saisir par voie postale uniquement :

Médiation Régionale Caisse d'Épargne

Libre réponse 36090 – 34089 Montpellier Cedex 4

Le Médiateur vous fera connaître sa position sous deux mois.

⁽¹⁾ Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès.

⁽²⁾ Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

AUTRES

■ Numéros utiles

La Caisse d'Épargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

ASSURANCE : 09 69 36 45 45 ⁽¹⁾

Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistres, contactez les Assurances de la Caisse d'Épargne.

PERTE / VOL : 09 69 36 39 39 ⁽¹⁾

Pour toute perte ou vol de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Épargne ou contactez le Centre d'Opposition Caisse d'Épargne.

WEB COFFRE : 09 69 36 27 00 ⁽¹⁾

Pour tout besoin d'assistance pour votre Web Coffre.

S'MILES : 0 980 980 600 ⁽¹⁾

Pour contacter votre Service Clients S'Miles.

ASSISTANCE TECHNIQUE : 09 69 39 29 52 ⁽¹⁾

Pour toute aide, contactez votre Assistance technique Caisse d'Épargne.

www.caisse-epargne.fr ⁽²⁾

⁽¹⁾ Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

⁽²⁾ Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès.

■ LEXIQUE DES TERMES UTILISÉS

(définitions non contractuelles données à titre indicatif)

SEPA : L'ESPACE UNIQUE DES PAIEMENTS EN EUROS

Single Euro Payments Area (SEPA) désigne l'espace dans lequel, depuis janvier 2008, tous les acteurs économiques (personnes physiques, personnes morales, institutions) peuvent effectuer et recevoir des paiements en euros, quel que soit le pays de la zone SEPA dans lequel ils se trouvent, aux mêmes conditions de qualité, de délai et de tarification. SEPA émane d'une volonté de la Communauté Européenne de créer un espace harmonisé des paiements.

LES 31 PAYS SEPA

- Pays de l'Union Européenne zone Euro :

Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie et Slovénie.

- Pays de l'Union Européenne zone non euro :

Bulgarie, Danemark, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni et Suède.

- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) :

Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.

SEPA concerne également les quatre DOM (la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion), qui font partie de l'Union Européenne comme régions ultrapériphériques. Principauté et micros états actuellement hors zone SEPA : Andorre, Monaco, Vatican, Saint-Marin et Gibraltar.

RICE

Le RICE (Relevé d'Identité Caisse d'Epargne) ou RIB (Relevé d'Identité Bancaire) permet l'identification de votre compte notamment pour des opérations de virement ou prélèvement de celui-ci.

BIC / IBAN

Le BIC (Bank Identifier Code) et l'IBAN (Internal Bank Account Number) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international (et notamment européen dans le cas de l'IBAN). Ceux-ci sont indispensables pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger.

CERTIFICAT ÉLECTRONIQUE

Un certificat électronique est une carte d'identité numérique dont l'objet est d'identifier une entité physique ou non-physique. Le certificat numérique ou électronique est un lien entre l'entité physique et l'entité numérique (virtuel). L'autorité de certification fait foi de tiers de confiance et atteste du lien entre l'identité physique et de l'entité numérique.

TIP (TITRE INTERBANCAIRE DE PAIEMENT)

Le client (payeur/débiteur) date et signe le TIP reçu de son créancier, identifié par un Numéro National Emetteur (NNE), pour ordre de paiement. Le montant est soit préalablement indiqué sur le TIP, soit renseigné par le payeur. Lors du premier paiement par TIP, le client fournit obligatoirement le RIB ou le RICE du compte à débiter. Le client autorise, d'une part le créancier à demander à la Caisse d'Epargne le paiement du montant figurant sur le TIP et, d'autre part, la Caisse d'Epargne à payer ce montant au dit créancier.

DATE DE VALEUR

C'est la date de référence qui est retenue par votre banque pour inscrire l'opération au crédit ou au débit de votre compte. C'est donc cette date qui sera retenue pour déterminer le solde de votre compte, qui sert d'assiette au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs.

DÉCOUVERT DU COMPTE

Position d'un compte courant lorsque son solde est négatif. Cette situation peut avoir été contractualisée (autorisation de découvert) préalablement ou non par le banquier.

EDI

Echange de Données Informatisées.

Incident de fonctionnement du compte : fonctionnement du compte hors du cadre défini contractuellement avec la banque ou de celui défini par la loi ou la réglementation (par exemple : dépassement de découvert autorisé).

TAUX EFFECTIF GLOBAL (TEG)

Le TEG est un taux représentatif du coût global du crédit, exprimé en pourcentage annuel du montant du crédit consenti. Les règles relatives à la détermination du TEG sont fixées par l'article L.313-4 du code monétaire et financier.

Vos comptes encore plus faciles d'accès 24h/24 et 7j/7

Par internet

www.caisse-epargne.fr/professionnels⁽¹⁾,

- Vos comptes en direct, rubrique « Accédez à vos comptes »
- Vos titres en direct, rubrique « Direct Ecureuil Service Bourse »

Par iPad®, iPhone®, Android, BlackBerry ou Smartphones

Consultez vos comptes à distance grâce à une application simple et sécurisée.

Par téléphone

Au 32 41 (appel non surtaxé, hors coût de votre opérateur)



CAISSE D'ÉPARGNE
LANGUEDOC - ROUSSILLON
LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.